AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**223C2137**
FR0000124141-FS0996

28 décembre 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**VEOLIA ENVIRONNEMENT**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 décembre 2023, la société BlackRock, Inc. (55 East 52nd Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion[1], a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 décembre 2023, le seuil de 5% des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 37 350 887 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,15% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT sur le marché et d'une augmentation du nombre d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT détenues à titre de collatéral.

_____

[1] Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.

[2] Dont (i) 1 265 812 ADR (représentant 632 906 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT), (ii) 926 492 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce provenant de « *contracts for differences* » (« CFD ») sans échéance prévue, portant sur autant d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT, réglés exclusivement en espèce, (iii) 0 action VEOLIA ENVIRONNEMENT assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titres et (iv) 995 108 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 3 703 964 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

[3] Sur la base d'un capital composé de 725 411 667 actions représentant 742 791 292 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.